









Date: 30 mai 2024

Négociations Daher D# Logistics

Les réunions D# sur la future Sté DAHER Logistics se poursuivent entre la Direction et les Organisations Syndicales, nous sommes sur le point de converger sur la base de deux modèles (base 35h ou base RTT les deux associés à une banque de temps).

Il ne reste plus qu'un seul sujet de discussion sur la partie temps de travail. Les négociations continuent.

En ce qui concerne la partie rémunération les négociations démarrent.

L'intersyndicale a posé comme préalable le fait qu'au-delà du maintien de la rémunération annuelle nette, il était indispensable de conserver l'évolution de l'ensemble des dispositifs conventionnels et/ou contractuels, lié à la rémunération (prime d'ancienneté, 13ème mois, Indemnités de fin de carrière ...)

La Direction a répondu favorablement à notre demande.

Quel que soit le niveau des dispositifs mis en œuvre (primes d'équipe, primes d'astreinte, primes du samedi...), les salariés concernés auront la garantie du maintien du montant intégral de ces dispositifs.

Nous rentrons en négociations pour travailler sur l'ensemble des dispositifs de rémunération. Les membres de l'intersyndicale mettront tout en œuvre pour défendre l'intérêt des salariés et construire un modèle attractif.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à solliciter vos Organisations Syndicales.

La logistique ne doit pas être le parent pauvre du groupe, elle doit en devenir la valeur ajoutée